

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Edition 2014



Une initiative de l'échevinat de l'Urbanisme

Encourager l'architecture contemporaine

La Commune d'Uccle organise tous les deux ans, un concours afin d'encourager et de promouvoir des projets architecturaux novateurs sur son territoire. Ceux-ci, et j'en suis très heureux en tant qu'Echevin de l'Urbanisme, sont nombreux et de grande qualité à Uccle.

L'architecture, ce n'est pas que reproduire le passé. C'est aussi faire preuve d'imagination et de créativité. Une architecture contemporaine de qualité est une architecture qui allie esthétique, fonctionnalité, développement durable et une bonne intégration dans le tissu urbain.

24 réalisations ont été présentées cette année à notre concours : 13 constructions nouvelles et 11 rénovations.

Je félicite tous les lauréats et tous les participants au concours pour la qualité de leurs projets.

Le jury pour cette édition 2014 du concours était composé de Madame Marleen Poelmans, Architecte à la Commune de Molenbeek, Monsieur Fabien Chanteux, Architecte paysagiste au service vert de la Commune d'Uccle, Monsieur Antoine Galand, Architecte indépendant, lauréat de l'édition 2012, Monsieur Frédéric Handrieu, Architecte indépendant et Monsieur Didier Recollecte, Urbaniste à la Commune de Berchem-Sainte-Agathe. Je les remercie pour le temps qu'ils ont consacré à l'analyse des projets.

Mes remerciements vont également à mon assistante Madame Anne Egrix, cheville ouvrière de l'organisation de ce prix ainsi qu'au CIVA (Centre International pour la Ville, l'Architecture et le paysage) qui a accepté d'accueillir pendant un mois l'exposition consacrée à celui-ci.

Je voudrais enfin souligner le rôle essentiel des maîtres de l'ouvrage. Il n'y a pas de projet d'architecture réussie sans un réel dialogue, sans une réelle entente entre l'architecte et son maître d'ouvrage. C'est pourquoi nous avons tenu pour chaque réalisation, à citer l'auteur du projet et le maître de l'ouvrage qui a rendu celui-ci possible.

J'espère que les réalisations que nous présentons dans cette brochure en inspireront beaucoup d'autres.

Marc Cools, Premier Echevin

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle 2014

Catégorie A -
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

Les lauréats

1^{er} Prix

Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes sprl

Construction d'une maison unifamiliale 4 façades
Avenue Joseph Jongen 40



Mention

Zampone Architectuur cvba

Construction d'une crèche pour
75 enfants
rue du Bourdon 28/4



Mention

L'Escout Architectures

Atelier en intérieur d'îlot
rue du Coq 134



Prix Spécial du Jury

Exar architecture

Edification d'une nouvelle maison
Avenue Decroly 12



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
1^{er} prix : Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes sprl

Construction d'une maison unifamiliale 4 façades - Avenue Joseph Jongen 40



Architecte

Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes sprl

rue Rodenbach 4

1190 Forest

Tél : 02.513.48.20

Tél. : 0497.45.82.87

info@vandeneeckhoudtcreyf.be

Maître d'ouvrage

Philippe Creyf et Katya Russell

Av Joseph Jongen 40

1180 Uccle

Collaborateurs

Guillaume Lecomte

Le bureau

Le fil conducteur des différentes réalisations de Vanden Eeckhoudt-Creyf Architectes réside dans leur approche originale de l'architecture que ce bureau résume comme suit :

«Nous essayons de rebondir sur toutes les pistes lancées par nos commanditaires afin de produire un objet dont nous n'aurions pas soupçonné le résultat au départ de notre mission.

Nous abordons les règlements urbanistiques de la même manière en essayant d'éviter à tout prix la dérogation.

Au contraire, nous préférons composer avec leurs impositions et profiter de leur légalité pour justifier notre action, sachant que notre intention est d'aboutir à une architecture étrange et originale mais particulièrement logique, dont la réussite réside aussi (surtout?) dans la surprise qu'elle nous a procurée.»

Le projet Jongen

Le projet est une construction de type villa qui, telle que déposée sur le terrain, préserve au maximum ses caractéristiques, ses arbres, sa déclivité, et où la présence d'un étang a généré en partie l'organisation du plan. La maison est implantée en longueur et décentralisée par rapport au terrain afin de profiter au mieux du jardin en y limitant les parties résiduelles.

La construction est partiellement enterrée et pliée au centre, à la fois pour renforcer son lien avec l'environnement et exploiter son relief, mais aussi pour limiter l'impact sur le voisinage.

La maison est couverte d'une toiture à deux versants dont les sablières se situent déjà au premier niveau.

Sur ses petits côtés, le volume est étiré aux limites imposées par les prescriptions urbanistiques du PPAS.

Ces « étirements » volumétriques se font à des emplacements correspondants à des massifs végétaux chez le voisin, de sorte qu'ils ne constituent pas une nouvelle nuisance d'ensoleillement. Leur forme provient également d'un cône visuel qui aurait pu être tracé depuis le pignon voisin.

Le sous-sol comprend le garage, les espaces de stockage et l'entrée. Cette dernière débouche comme une délivrance sur le niveau jardin où se situent les espaces de séjours.

A l'étage, on retrouve côté rue les espaces enfants et côté jardin l'espace bureau.

Le comble est aménagé en espace parent.

Maison 4 chambres, 2 salles de bains.

Sous-sol : 155m²

Rez-de-jardin : 111m²

1^{er} étage : 134m²

2^{ème} étage : 86m²

Superficie totale : 486m²



Catégorie A - 1er Prix
Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes sprl



L'avis du jury

Au-delà de son originalité surprenante, cette réalisation a séduit le jury par son intelligente intégration dans le site et le relief du terrain en cuvette, par la juste relation entre l'extérieur et l'intérieur de la maison, tout en maintenant la privatisation des espaces de vie vis-à-vis du voisinage et en invitant un maximum de lumière naturelle. Un sentiment d'intimité se dégage des espaces de vie.

Il s'agit ici d'un projet abouti, soutenu par des matériaux de qualité et d'une excellente finition. Les structures métalliques apparentes ont permis d'étonnantes porte-à-faux.

La grande toiture verte achève de façon franche ce geste contemporain.

